

« Corporations » religieuses?

Les journaux ont fait état l'automne dernier de la suggestion faite au législateur d'adopter une loi créant un registre des « corporations religieuses radicalisées ». Il est surprenant d'entendre une telle proposition pour la bonne raison qu'il n'existe pas légalement de corporations religieuses au Québec.

Le mot **corporation** ne figure pas dans le nouveau Code civil adopté en 1991 et il a été éliminé dans l'ensemble de la législation du Québec en 1992. En outre, le législateur fédéral a suivi l'exemple du législateur québécois et a abandonné cet anglicisme. C'est l'appellation

personne morale qui est employée maintenant dans la législation. Le dérivé **corporatif** a subi le même sort. Malheureusement, plusieurs juristes et des personnalités du monde politique, des affaires, de l'enseignement, des groupes sociaux et, par la force des choses, des médias, emploient encore ce calque de l'anglais comme si de rien n'était, ce qui est surprenant tout de même après 25 ans.

Pour s'exprimer en français, on parlera de groupes religieux qui ont une existence légale ou la personnalité juridique, ou encore qui sont constitués légalement, bref de personnes morales au sens de la loi. Il est inconcevable que le mot **corporation** puisse figurer dans une loi du Québec en 2016 dans le sens anglais de *corporation*. L'Assemblée nationale doit donner l'exemple de l'emploi d'une langue correcte linguistiquement et légalement, c'est l'évidence même. C'est pourquoi l'Asulf souhaite que le premier ministre et la représentation nationale accordent une attention particulière à ses remarques.

Le Soleil et la toile de Pénélope

leSoleil

Le journal *Le Soleil* a publié un avis dans les éditions des 26 et 27 décembre dernier. On y annonçait une hausse du prix de l'abonnement : des « tarifs réguliers d'abonnement ». En plus d'être inutile dans le contexte, l'adjectif *régulier* y est un anglicisme. Une fiche de la Banque de dépannage linguistique de l'OQLF se lit comme suit : « [...] lorsqu'on l'utilise dans le sens de « courant », « ordinaire », « usuel » ou « normal », l'adjectif *régulier* est un anglicisme sémantique, puisqu'on lui prête alors le sens de l'adjectif anglais *regular*. On peut le remplacer [...] par des adjectifs comme *ordinaire*, *normal*, *standard*, *habituel*, *courant* et *permanent*. » Comme le journal se fait un devoir d'enrichir le vocabulaire de ses lecteurs (p. ex., Le mot du jour Antidote) depuis le 18 août 2014, il devrait être sur ses gardes. Il ne faudrait quand même pas qu'on répète des fautes courantes en parallèle des mots du jour. Autrement dit, que le journal fasse comme Pénélope.

Assemblée générale
des membres (et plus)

M^{me} Vachon-L'Heureux prie les membres de l'Association de noter deux dates à leur agenda : d'abord le 11 mai, jour de l'assemblée générale des membres vers 17 h 30 au siège social de la FTQ à Montréal (565, boulevard Crémazie Est); puis le 18 mai à 19 h 30, séance annuelle d'information, également au siège de la FTQ à Québec (5000, boulevard des Gradins). Conférenciers à venir.

B. P. ou C.P.?

En février dernier, M. Robert Auclair adressait une note aux membres du groupe d'interventions indiquant qu'on pouvait très bien utiliser l'abréviation B. P. (boîte postale) au lieu de C. P. (case postale). Le président honoraire de l'Asulf écrivait : « La Société canadienne des postes a décidé, par le passé, de rendre *P. O. Box* par case postale. Cette traduction n'est pas fautive. Elle est employée en Suisse. Par ailleurs, dans toute la francophonie, à Paris comme à Tombouctou, à Fort-de-France ou à Nouméa, on dit boîte postale. Pourquoi la Société n'a-t-elle pas choisi boîte? Sans doute que certains employés croyaient que le mot **boîte** était un anglicisme de *box* dans ce cas. » En somme, on peut très bien employer Boîte postale et son abréviation. *L'Expression juste* a consacré un article sur le sujet dans la livraison de septembre 2002.

SOMMAIRE

| | |
|--|---|
| ⇒ Éditorial: Le vivre en français au Québec | 2 |
| ⇒ Comprendrait-on : « Pé Ka » Subbañ? | 2 |
| ⇒ Vient de paraître | 2 |
| ⇒ Pi-Ké ou Pé-Ka? | 2 |
| ⇒ Genèse d'une aventure trentenaire | 3 |
| ⇒ Trente ans déjà! | 4 |
| ⇒ Conférence sur la dynamique des langues | 5 |
| ⇒ « Soldes d'après-Noël » fait des progrès | 5 |
| ⇒ Difficultés... : un blogue à portée des yeux | 5 |
| ⇒ Nouvelles de membres de l'Asulf | |
| Sophie Tremblay au conseil d'administration | 6 |
| Changement de la garde | 6 |
| Étienne Giasson n'est plus | 6 |
| Nouveaux membres à vie | 6 |
| ⇒ Le site Web... : on y arrive | 6 |
| ⇒ Concours L'Enseigne joyeuse | 6 |



Le vivre en français au Québec

Les Québécois et les Québécoises n'ont pas la même expérience de leur vivre en français selon le territoire qu'ils occupent. Vivre en français à Québec, c'est vivre la vie de la majorité culturelle et de la majorité linguistique qui prend appui sur le cadre historique et politique de la communauté. C'est le privilège insoupçonné de plusieurs citoyens et citoyennes, celui de tout simplement vivre en français.

Dans le discours cependant, on vous « partage » alors des messages en vous souhaitant « Bon matin! ».

Vivre en français à Trois-Rivières, c'est aussi vivre la vie culturelle de la majorité française au cœur de la Mauricie. Au Saguenay, vivre en français, c'est la vraie vie!

Dans le discours, on vous apprend alors de nouvelles façons de vous exclamer. Que c'est

plaisant ces régionalismes!

Mais vivre en français à Montréal, c'est déjà autre chose. Le vivre en français côtoie le vivre en anglais. Le vivre en américain l'accompagne forcément. La culture et la langue se nourrissent. Les pôles d'attraction culturelle se précisent.

Dans le discours, les emprunts à l'anglais s'entassent. Les enfants deviennent des *kids* et vous ne savez plus *dealer* avec ça!

Et vivre en français en Outaouais, c'est l'enfer, diraient certains. C'est vivre en français accompagné d'un discours de minoritaire et de l'impérieux devoir de défendre ses droits linguistiques. C'est vivre en bordure du territoire, à la limite de la communauté francophone du Québec. C'est tout juste échapper au sort des minorités francophones du Canada hors Québec.

Comprendrait-on : « Pé Ka » Subbañ?

De nombreux journalistes et commentateurs de langue française parlent du joueur de hockey Pi-Ké Sūbbañ, prononçant ces deux initiales et ce nom selon la phonétique anglaise. Or, l'usage veut que les locuteurs prononcent les noms étrangers selon la phonétique de leur langue. C'est ce qui explique que, lorsque les journalistes anglophones parlaient autrefois de Jean-Claude Tremblay

des Canadiens, ils disaient Djé-Ci Tremblay. Aujourd'hui, leurs successeurs font de même et parlent naturellement de Jóstine Tróudeau et de Tómusse Mólquère.

Le monde des médias de langue française devrait avoir le même comportement que celui de langue anglaise et prononcer, à la française, Pé-Ka Subbañ avec l'accent tonique à la fin du nom. Telle est l'observation faite par l'Asulf aux médias en décembre dernier. L'Association tient pour acquis que l'auditoire francophone comprendra facilement la phonétique française et emboîtera le pas.

Pi-Ké ou Pé-Ka?

Un commentaire de Louis Cornellier

Dans un compte rendu d'une réédition du recueil de textes d'André Belleau (1930-1986), Louis Cornellier écrit :

« Dans une intervention qui a suscité surtout des sarcasmes, Robert Auclair... suggérait aux journalistes et aux commentateurs québécois de prononcer Pé-Ka et non Pi-Ké, puisque "l'usage veut que le locuteur dans une langue prononce les noms étrangers selon la phonétique de cette langue afin d'être compris". » Auclair avait raison.

Dans « L'effet Derome », Belleau critiquait justement la tendance du célèbre présentateur [...] à prononcer à l'anglaise tous les noms étrangers [...]. Or, expliquait Belleau, « chaque langue a ses phonèmes propres et le système des sons d'une langue constitue une composante de celle-ci aussi primordiale que celui de la syntaxe ou du lexique » (Retrouver André Belleau, *Le Devoir*, 9 et 10 janvier 2016, p. E 10).

Vient de paraître

Dire, ne pas dire; du bon usage de la langue française, vol. 2/Académie française, rédaction par la Commission du Dictionnaire... Paris : Philippe Rey, 2015. 190 p., 19,95 \$.

L'Académie pointe ici environ cent cinquante expressions douteuses, emplois fautifs, tics de langage et anglicismes (*proactif, performer, stand-by, timing, trafic, corporate*, etc.). Un article intitulé « Les jeunes et les mots » complète le volume. Le premier volume a été publié fin 2014.

Petite histoire de la langue française; le chagrin du cancre/Karin Ueltschi. Paris : Imago, 2015. 269 p.

De l'émergence du français jusqu'à nos jours, l'auteur en retrace les conflits et les crises, les disputes entre clercs et jongleurs, entre savants et simples locuteurs, entre Anciens et Modernes.

Mauvaise langue/Marc Cassivi. [s. l.] : Éditions Somme toute, 2016. 101 p. 13,95 \$.

Selon l'auteur, le français n'est pas en danger, le franglais est une lubie de monomaniac. Le Québec est maître chez lui depuis Jean Lesage.

L'Asulf : trente ans déjà

L'Asulf marque son trentième anniversaire en 2016. Un des fondateurs de l'époque, Michel Sparer, revient sur les premiers pas de l'Association. Pour sa part, le président honoraire rend hommage aux membres et à ses principaux collaborateurs.

Genèse d'une aventure trentenaire



De gauche à droite : Michel Sparer, Robert Auclair, Marcel Deschamps et Henri Laberge (Source : Le journal Le Soleil)

Québec, fin 1973

« Allo! (prononcé fort avec un ton sec...) Ici Robert Auclair. Est-ce que je parle au juriste français engagé par l'Office [de la langue française]?

– Oui.

– Ah ben coudon, dites-moi pas que l'Office s'est décidé à engager quelqu'un pour travailler au langage juridique!! Faut qu'on se parle!!! (un peu plus sec encore). »

Ainsi est apparu dans mon radar un personnage considérable qui faisait la pluie et le beau temps au Bureau des sous-ministres du ministère du Travail. Je venais d'arriver au Québec pour deux ans afin de travailler, avec mon ami Wallace Schwab, à la modernisation du langage juridique. Un personnage assurément que Robert Auclair! Je me suis vite habitué aux appels plurihebdomadaires de mon ami Robert, dont les premiers mots sonnaient toujours comme une porte de prison claquant sur le mur d'en face. On s'y fait...

Son œuvre citoyenne, par contre, démontrait une énergie et une pertinence hors du commun. Il était le seul au Québec à lire intégralement la *Gazette officielle du Québec*! Il tirait de cette lecture le constat furieux de toutes sortes d'usages linguistiques qu'il dénommait des *fautes*. Son réflexe civique était d'écrire à chaque ministre concerné une lettre aussi *onctueuse* que ses appels téléphoniques... Une trentaine de lettres chaque mois. Il

prit l'habitude de m'envoyer ses projets, pour commentaires et suggestions. C'était pour Wally et moi une source inestimable en vue de l'état de situation du langage juridique que nous entendions dresser, avant de publier quelques livres et articles à ce sujet, notamment sur la rédaction et l'interprétation des lois.

Pour l'anecdote, mentionnons que les suggestions que j'ai faites pendant vingt-cinq ans à Robert Auclair portaient non seulement sur le contenu de ses observations et recommandations, mais aussi, je dirais même surtout, sur le ton de ses interventions écrites. Ainsi ai-je eu l'occasion de l'influencer, par exemple, en l'invitant à *signaler une erreur* plutôt qu'à *dénoncer une faute* et à abandonner une prose comminatoire au profit d'un *ton plus invitant, plus convergent*. Je pensais à la difficulté de Talleyrand face à un Bonaparte. Toutes proportions gardées s'entend... Je fus écouté quant au contenu des lettres, mais sans convaincre Robert de quitter la posture d'ayatollah de la langue (occupée de nos jours par l'excellent Guy Bertrand, de Radio-Canada) pour celle, plus désirable, d'arbitre des élégances linguistiques et du langage efficace. À un certain niveau, tout le monde connaissait Robert Auclair. Et ses correspondants voyant une enveloppe venant de son bureau étaient prêts à avouer leur hérésie avant même de lire la lettre...

Au début des années 1980, Robert est devenu *le juge Auclair* et j'ai vite compris, non sans un certain effarement... qu'il allait continuer sa frénétique activité épistolaire destinée aux ministres et présidents d'organismes. Voyant que le devoir de réserve ne suffirait pas à tempérer la pugnacité de notre désormais magistrat, je lui suggérai de configurer autrement son activité, soit en créant une association qui s'exprimerait en première ligne et permettrait au juge de rester sur son Aventin... ou de sembler le faire. En effet, personne ne pouvait exclure l'hypothèse de voir notre *Torquemada des mots* redescendre de sa tribune pour asséner quelques sentences définitives à propos des *hérésies* qu'il continuerait de glaner çà et là. Ce qu'il fit, évidemment.

Ma suggestion fut néanmoins entendue et je lui ai présenté en 1986 deux de mes amis : Henri Laberge, que j'avais connu en 1977 en sa qualité de chef de cabinet du ministre Camille Laurin, esprit vif et créatif, et

Suite à la page 4

Marcel Deschamps, lui aussi ancien chef de cabinet dans un gouvernement précédent, une superbe personnalité, devenu traducteur de haute volée.

C'est comme cela que, le 17 janvier 1986, Robert Auclair, Marcel Deschamps, Henri Laberge et moi-même avons fondé l'Association des usagers de la langue française (Asulf), un midi au Restaurant L'entrecôte, rue Saint-Jean, alors près des *remparts*. Personne ne fut étonné de voir l'inégalable ardeur du juge Auclair continuer d'animer, puis d'inspirer l'action de l'Asulf pendant... trente ans maintenant.

Authentique héraut de la cause du français juste et efficace, le président d'honneur de l'Asulf a eu 90 ans le 15 mars courant. Peu importe le calendrier des générations : la cause d'une langue riche et précise est un impératif très concret. Foin de nostalgie ou d'arrière-garde; la question n'est pas là. Chaque génération doit avoir un instrument de communication à la hauteur des besoins de toutes et de tous.

Trêve d'affectueuses taquineries : si l'Association, venue en renfort du cavalier solitaire, a fait avancer tant de choses en matière de qualité de la *langue de chez nous*, on le doit aux personnes que Robert Auclair a su entraîner – et retenir – dans l'aventure. Au risque de ne

pouvoir jamais terminer la liste, rappelons M^{me} Léone Tremblay à titre de secrétaire bénévole, M^{me} Andrée Champagne, fidèle collaboratrice, toutes deux aux créneaux depuis trente ans, M. Étienne Giasson (décédé en février), rassurant intendant du fort, M. François Lavallée, qui fait l'honneur de la profession de traducteur au Québec, et tant de Québécoises et de Québécois, juges, syndicalistes, linguistes qui se sont ralliés au panache *hérissé* de Robert Auclair. Tous et toutes lui ont apporté leur ardeur, leur bon sens, leur savoir, leur confiance ou leur appui, rassurés qu'ils étaient de voir qu'en insistant bien, Robert était capable de rallonger (un peu) la mèche de ses canons, pour laisser une chance à la diplomatie, à l'à-propos, à la stratégie...

Un personnage, vous disais-je... Bon anniversaire à l'Asulf!



Michel Sparer

Trente ans déjà!



Ces 30 années, qui sont le tiers de ma vie, m'ont donné une chance magnifique. Grâce à l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF), j'ai pu prolonger mon action déjà entreprise de longue main au service de la langue française, de la fierté du Québec et du rôle que nous pouvons collectivement jouer dans la collectivité francophone, jusqu'en Afrique où se situe déjà le cœur de sa démographie.

L'idée de former l'Association m'a évité de m'épuiser seul dans un rôle dont plusieurs n'auraient bientôt plus vu que le caractère singulier, sorte de prélatrice personnelle autoproclamée.

Je ne reviendrai pas sur tout ce que nous avons réalisé ensemble, mais l'occasion est unique pour moi de dire ma gratitude aux membres qui ont été mes compagnons et compagnes de route.

Je pense avant tout à mon amie Léone Tremblay, qui assume depuis 30 ans la permanence bénévole, veillant avant tout à ce que la flamme soit toujours dans l'âtre de l'Association. Je pense aussi à M^{me} Andrée Champagne, fidèle collaboratrice dans l'ombre depuis les débuts de

l'Association, qui peut lire mieux que moi mes hiéroglyphes. Je me dois de mentionner un compagnon fidèle depuis mes débuts dans le syndicalisme et qui fut pendant plusieurs années au sein de l'Asulf, un pilier, un homme à tout faire, j'ai nommé Étienne Giasson, décédé tout récemment.

Sans qu'il s'agisse ici d'une distribution des prix où ma hantise serait d'oublier quelqu'un, je veux remercier, en outre des membres fondateurs, tous les membres qui se sont succédé au sein du conseil d'administration au cours des ans et, en particulier, celui qui a bien voulu assumer la présidence en 2008, Gaston Bernier.

Sans oublier M^{me} la juge!!! dont la patience – que vous pouvez imaginer – m'a permis de me consacrer à mon autre passion : une langue juste et efficace, première des richesses communes des francophones, ici et sur la planète.

Chaque rôle a été important au sein de l'Asulf, à la hauteur de la mission que nous nous sommes donnée. Merci à tout le monde. Les réussites de l'ASULF sont les vôtres. Quant à moi, l'énergie qui me reste est avant tout celle que vous contribuez à m'inspirer.

Je voudrais, en terminant, saluer avec gratitude notre amie la présidente, Pierrette Vachon-L'Heureux. Je lui souhaite de trouver dans ce rôle l'énergie et la passion que j'ai eu le privilège d'y puiser.

Robert Auclair

Conférence sur la dynamique des langues

À l'initiative du SPQ libre (Syndicats progressistes pour un Québec libre), une rencontre portant sur la dynamique des langues a eu lieu le jeudi 3 mars, au Centre Saint-Pierre de Montréal. Éric Bouchard, directeur général du Mouvement Québec français (MQF) et Jean Ferretti, chargé de projet à l'Institut de recherche économique contemporaine (I.R.É.C.) étaient les deux conférenciers.

Éric Bouchard a rappelé que la vaste majorité des États font de l'aménagement linguistique. Ils tiennent compte du poids du nombre et des institutions publiques. Il cite l'exemple du Québec qui délivre en anglais la carte d'assurance maladie, laquelle deviendra permanente pour certains titulaires. Politique à courte vue, selon le conférencier. Mais il se montre optimiste devant le militantisme retrouvé des locuteurs.

« Soldes d'après-Noël » fait des progrès

Trois membres du groupe d'interventions ont uni leurs efforts fin 2015 et début 2016 pour défendre les expressions françaises face à l'envahissant *Boxing Day* : Pierre Lincourt, Gaston Bernier et Robert Auclair. Ces derniers ont dressé l'inventaire des entreprises qui ont mis de l'avant l'expression anglaise dans la région de la capitale nationale et au Saguenay plutôt que les solutions de rechange proposées par l'Office québécois de la langue française. Les membres de la cellule souhaitent recruter d'autres interventionnistes au cours de 2016. Par rapport aux années antérieures, on note une popularité accrue des termes français et même leur utilisation dans une majorité de cas, soit dans une proportion de 70 %. Les entreprises québécoises pure laine semblent à la traîne dans les efforts à faire, tandis que les entreprises internationales acceptent davantage l'utilisation des mots de la langue commune. L'Asulf entrevoit une nouvelle campagne au cours de l'année et particulièrement à l'automne. Les entreprises et leurs agents publicitaires doivent participer au rayonnement du français et de son vocabulaire.

Jean Ferretti, de son côté, souligne que la francisation des immigrants relève de la compétence de trois ministères. Cela est lourd. Il note que 70 % des immigrants s'installent à Montréal, que 40 % d'entre eux ne connaissent pas le français à leur arrivée et ne s'inscrivent pas aux cours de francisation. Il propose une participation accrue du ministère de l'Emploi, la restauration des cours spécialisés à temps complet, un effort de francisation des petites entreprises, l'application de la Charte de la langue française dans les cégeps. En passant, il révèle que ce sont les hispanophones qui réussissent le mieux à s'intégrer au milieu francophone.

Il n'a pas été question de la qualité de la langue, mais il est évident que le statut et le rayonnement du français sont des facteurs qui la facilitent.

Raymond Gagnier

Difficultés... : un blogue à portée des yeux

Cendrine Audet, membre de l'Asulf, fait passionnément son travail de révision linguistique et de rédaction. En la matière, rien ne lui est une corvée. Aussi a-t-elle décidé de partager ses connaissances, lesquelles s'accroissent de jour en jour, grâce à son site Web et aux chroniques linguistiques qu'elle y verse : *Le blogue d'une réviseuse* (<http://cendrine-audet.com/blogue-dune-reviseuse/>). Elle y présente et commente les petites difficultés qu'elle rencontre en révision, des mots entendus à la radio, des questions que posent ses clients, etc. Le blogue servira même de plateforme pour un cours universitaire au cours du présent semestre. Le blogue constitue un adjudant supplémentaire pour les citoyens sensibles à la tenue de la langue. Toutes et tous sont invités à consulter site et blogue et à faire part de leurs commentaires.



Conseil d'administration

| | |
|----------------|--|
| Présidente | Pierrette VACHON-L'HEUREUX |
| Vice-président | Gaston BERNIER |
| Secrétaire | Léone TREMBLAY |
| Trésorier | Christian HÉBERT |
| Membres | Alain BÉLANGER André BRETON Jean-Guy LAVIGNE Louis LE BORGNE Lola LEBRASSEUR |

Fondateur et président honoraire
Robert AUCLAIR

Diffusion : distribution électronique illimitée;
tirage de l'imprimé selon les besoins
Périodicité : Quatre fois l'an

Asulf 5000, boul. des Gradins, bureau 125
Québec G2J 1N3
Tél. et téléc. : 418 622-1509
asulf@globetrotter.net

L'adhésion à l'Association inclut l'abonnement à *L'Expression juste*. L'Asulf encourage la reproduction totale ou partielle des textes du bulletin à condition d'en mentionner la source.

L'Expression juste accepte que ses collaborateurs suivent l'orthographe rectifiée (1990).

Équipe de rédaction du numéro 64, mars 2016

Rédaction : Robert AUCLAIR
Gaston BERNIER
Pierrette VACHON-L'HEUREUX
Révision : Yvon DELISLE
Graphisme et mise en page : Claude LAMARCHE
Coordination et relecture : Léone TREMBLAY

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1209-434X

Nouvelles de membres de l'Asulf

Sophie Tremblay au conseil d'administration

Les membres du conseil ont coopté M^{me} Sophie Tremblay à titre d'administratrice de l'Asulf à leur réunion ordinaire du 21 janvier dernier. Elle est membre de l'Asulf depuis deux ans et travaille à l'Université de Montréal. Elle participe aux travaux du comité de la politique linguistique de l'institution et du comité de francisation de la Section locale 1244 du Syndicat canadien de la fonction publique. Bienvenue, Madame Tremblay!



Changement de la garde

M^{me} Marie-Hélène Hébert, qui agissait comme secrétaire depuis trois ans, a remis sa démission à la fin de décembre. Elle a accepté un poste dans sa discipline. Les membres du bureau et du conseil d'administration ont apprécié son engagement et son efficacité. Elle continuera à travailler pour l'Association en agissant comme éditrice de la page Facebook et supervisera le site Web, nouvelle version.

M. Raphaël Gosselin prend le relais. Il assurera la permanence une quinzaine d'heures par semaine. Bienvenue, Monsieur Gosselin!

Étienne Giasson n'est plus



L'Asulf vient de perdre l'un de ses membres les plus fidèles. Étienne Giasson est décédé à Québec le 6 février dernier. Il s'était consacré corps et âme pendant plusieurs années à notre association. Il fut un pilier au sein du conseil d'administration. Adhérent à l'Association en 1986, il fut coopté vice-président fin de 1990, puis élu trésorier (1991-2004 et 2005-2009). À l'Asulf, on le considérait comme le « directeur général ». On lui rendit hommage en octobre 2009 et on le nomma alors membre à vie de l'Association. Son action bénévole a été reconnue par l'État québécois : le lieutenant-gouverneur lui remit sa médaille en mai 2009. L'Asulf offre ses sincères condoléances à la famille et à ses amis.

Nouveaux membres à vie

L'Asulf compte trois nouveaux membres à vie depuis le dernier trimestre de 2015 : MM. Yv Bonnier-Viger (Beauceville), Dany Daigle et Pierre Landry (Québec). Ces derniers ont adhéré au groupe composé pour l'heure de 32 personnes. L'Asulf apprécie leur geste et compte toujours sur leur appui en faveur de la qualité de la langue.

Le site Web... : on y arrive

Christian Hébert, responsable de la remise en ligne du site Internet de l'Asulf, présentera la nouvelle plateforme aux membres lors de l'assemblée générale de mai prochain. D'ici là, il se rendra à Montréal afin d'assister à un atelier de présentation et de formation destiné aux administrateurs du site. Autre bonne nouvelle : M^{me} Danielle Langelier se joint au comité chargé de la vitrine électronique. Elle a accepté le mandat de veiller à la qualité des textes qui y seront publiés. Bref, le silence numérique de l'Association tire à sa fin.

Concours L'Enseigne joyeuse

L'Asulf participe cette année à la Francofête coordonnée par l'Office québécois de la langue française. Danielle Langelier et Raymond Gagnier ont planifié le concours L'Enseigne joyeuse auquel le Mouvement Québec français a accepté de s'associer. Les citoyens et les membres de l'Association étaient invités à proposer des enseignes d'entreprise se démarquant par leur originalité. Le concours se déroule de la mi-février à la fin de mars. Les noms des gagnants (et leurs trouvailles) paraîtront dans le prochain numéro de *L'Expression juste*. Ils seront honorés en avril ou en mai lors des rencontres de l'Asulf.



ADHÉSION À L'ASULF

MEMBRE INDIVIDUEL

Nom _____
Profession _____
Adresse _____
Code postal _____
Tél. (dom.) _____ (trav.) _____
Courriel _____
 Collaborateur : 30 \$ Bienfaiteur : 100 \$
 Mécène : 300 \$ Membre à vie : 500 \$
Date _____

MEMBRE COLLECTIF

Dénomination _____
Type d'activité _____
Représenté par _____
Adresse _____
Code postal _____
Tél. (trav.) _____
Courriel _____
 Collaborateur : 100 \$ Bienfaiteur : 200 \$
 Mécène : 500 \$
Date _____

PAIEMENT À L'ORDRE DE L'ASULF